

s'il eût voulu personnifier la paternité, à une époque où la paternité et la vieillesse étaient une religion.

Ce vieillard était M. Anselme de Beaumont, ancien conseiller au parlement de Paris et père de Prévot de Beaumont, le héros de cette histoire.

Il paraissait très-occupé à lire un de ces volumes in-folio qui ne peuvent être que des ouvrages ecclésiastiques ou des livres de jurisprudence. Calme et silencieux, il ne faisait d'ores et là des mouvements qu'un geste machinal pour tourner de temps en temps une page du massif volume, arrangé convenablement sur un pupitre devant lui. Cependant, on eût pu deviner à ses lèvres un peu pincées, au regard rapide qu'il jetait de côté par intervalles, qu'il ne donnait pas à sa lecture une attention absolue. Un sentiment de curiosité, d'inquiétude même, se faisait jour à travers cette dignité qu'il paraissait avoir tant à cœur de conserver.

Sur une chaise, de l'autre côté de la cheminée, on voyait une jeune femme, d'une figure mélancolique, mais régulièrement belle. Son costume ne se distinguait que par une simplicité de bon goût ; elle n'avait ni paniers ni poudre, comme une maîtresse de maison dans son intérieur ; elle tenait à la main un ouvrage de tapisserie. Mais son ouvrage l'occupait moins encore que le livre de droit n'occupait l'ancien magistrat, car elle se levait à chaque instant pour aller coller son front aux vitres d'une fenêtre donnant sur la rue ; puis elle revenait à son siège en soupirant, pour se relever un moment après. Parfois aussi, elle calmait d'un signe les écarts un peu vifs d'un joli petit garçon de trois ou quatre ans qui jouait sur le tapis aux pieds de M. de Beaumont ; l'enfant, tout jeune qu'il était, semblait déjà comprendre ce respect pour le vieillard dont sa mère lui donnait l'exemple, et il se taisait aussitôt.

La dame, après une dernière et infructueuse promenade à la fenêtre, vint s'asseoir auprès d'un guéridon de laque, et murmura avec accablement :

—Voici la nuit... il n'est pas encore de retour !

M. de Beaumont releva la tête et tourna ses yeux gris vers la jeune femme : elle restait penchée sur son ouvrage, comme si elle venait de se parler à elle-même.

—Angèle, dit le magistrat en éloignant doucement son pupitre, je ne vois pas pourquoi le retard de votre mari vous préoccupe aujourd'hui plus qu'à l'ordinaire... C'est encore l'heure où il remplit les devoirs de sa charge à l'archevêché.

Angèle laissa tomber une larme sur son ouvrage. Le père s'en aperçut.

—Qu'y a-t-il donc, ma fille ? demanda-t-il en tressaillant : pourquoi pleurez-vous ? Depuis quelques jours on semble se cacher de moi. Mon fils et vous, vous avez des secrets que je ne connais pas ; depuis quand donc ne mérité-je plus la confiance de mes enfants ?

Angèle ne répondit pas et donna un libre cours à ses sanglots. M. de Beaumont reprit avec plus de force :

—Parlez, Angèle, j'exige la vérité... Pourquoi ces larmes ? Je vous prie, je vous ordonne de répondre.

Angèle essuya ses yeux, s'appuya sur le fauteuil du magistrat, et essaya de sourire. Puis elle dit, en faisant une petite moue câline et en joignant les mains :

—Mon excellent père, promettez-moi de ne pas le gronder...

—Mon fils a donc commis quelque faute ? Si cela est, pourquoi, moi son père et son juge naturel, ne lui adresserais-je pas des reproches ?... S'il n'y a rien à lui reprocher, pourquoi demander son pardon ?

Cette logique rigoureuse brisa l'assurance factice de la pauvre femme ; elle s'éloigna avec une sorte d'effroi, et retourna sur son siège en pleurant toujours.

—Allons, ma chère, reprit le magistrat d'un ton radouci qui cette fois commandait la confiance, c'est mal de me tourmenter.

Angèle emprisonna les deux mains ridées et chargées de bagues de M. de Beaumont dans ses petites mains blanches et potelées.

—Eh bien ! oui, mon père, dit-elle avec chahour, vous sau-

rez tout, vous me conseillerez, vous m'éclairerez. Depuis bien longtemps ce secret, enfermé dans mon cœur, veut s'épancher dans le vôtre, car je sais combien vous êtes prudent, juste et bon !

—Mais tout cela, petite folle, reprit l'ancien conseiller d'un ton moitié grondeur, moitié affectueux, ne m'explique pas pourquoi le retard de votre mari...

—Mon mari, depuis huit jours, n'a pas paru dans les bureaux de l'archevêché ! dit Angèle tout d'une haleine.

Aucune émotion ne se trahit sur les traits du vieux légiste.

—Et pourquoi mon fils néglige-t-il ainsi les devoirs d'une charge qui le fait vivre lui et sa famille ?

—Pourquoi, monsieur ? Dieu seul le sait... N'avez-vous pas vu combien il est sombre et contrainct avec nous depuis plusieurs jours ?... La nuit, il écrit continuellement ou il prononce des mots entrecoupés comme s'il avait la fièvre... Ensuite, avez-vous remarqué ces hommes aux figures livâtes, aux costumes misérables, qui l'attendent dans la rue quand il monte ici quelques moments pour vous saluer et embrasser son enfant ? Ce que signifie ceci, mon père, c'est ce que je me demande tout le jour quand je l'attends sans le voir venir, toute la nuit quand je pleure en silence ; c'est ce que je vous demande, à vous qui connaissez si bien son cœur, à vous qui l'avez élevé, qui devez deviner ses pensées...

M. de Beaumont opposa un calme peut-être apparent seulement à ces plaintes douloureuses.

—Eh bien ! ma fille, qu'y a-t-il là de nature à vous effrayer ? Ne savez-vous pas que votre mari s'est passionné pour les idées des économistes, et qu'il les soutient secrètement par ses écrits ?... Ces études n'auraient rien que de louable si elles ne l'empêchaient de remplir ses fonctions de secrétaire du clergé... Ne vous effrayez pas, encore une fois ; je parlerai à Prévot, je le gronderai...

—Et il ne vous écoutera pas ! dit Angèle d'un ton bref, comme en désespoir de se faire comprendre.

—Il ne m'écouterà pas, moi ? Angèle, ce sera la première fois !

—Oh ! pardon ! monsieur ; mais ne jugez-vous pas à ses yeux ardents, à son front pâle, à cette expression triste et rêveuse de son visage, que mon mari nourrit secrètement quelque projet terrible devant lequel seront impuissantes les larmes d'une femme et les volontés d'un père ?

Le conseiller se laissa aller dans son fauteuil d'un air abattu.

—Allons, dit-il avec un profond soupir, vous avez conçu les mêmes craintes que moi. Je cherchais à me dissimuler la gravité du mal ; mais, puisque ce mal est réel, nous pouvons parler de notre funeste découverte... Jusqu'ici je n'ai pas voulu presser Prévot de mes questions ; car, je vous l'avouerai, malgré sa soumission à mes volontés, j'ai senti cette fois combien je pourrais compromettre ma dignité de père, qui doit toujours être sainte et respectée... Il n'y a plus ni hésitations ni faiblesses possibles... Il faudra que mon fils s'explique, Angèle ; il faudra qu'il m'apprenne dans quel but il compromet son avenir, celui de son enfant, le vôtre et le mien ; car lui, c'est nous : s'exposer au péril, c'est nous y exposer tous !

Après un moment de silence il reprit :

—D'où vous vient cette pensée, Angèle, que votre mari songe à exécuter quelque projet... illégal ?

L'ancien magistrat n'avait pas trouvé d'expression plus énergique pour caractériser ses craintes.

—Ce qui m'a donné cette pensée ? répliqua Angèle ; ses actions, ses paroles, ses gestes, son exaltation quand il parle des misères du peuple, son indignation quand on prononce devant lui les noms de ceux qu'on accuse d'en être les auteurs, ses relations avec des gens de la classe infime... Tenez, mon père, ajouta-t-elle en baissant la voix, il y a là, dans la chambre de mon mari, une cassette toujours parfaitement close, qui doit jouer un grand rôle dans cette affaire. J'ai vu Prévot en tirer des papiers et les examiner avec une satisfaction enthousiaste. Il les méditait, il les commentait ; dans ces mo-